

## MODALITES DE CANDIDATURE

La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA) lance la commercialisation de 4 lots sur la Zone d'Activités Économiques des Pierrailles, située à Giez.

Dans ce cadre, les entreprises intéressées sont invitées à déposer un **dossier de candidature** en vue d'une attribution par un **bail constitutif de droits réels (BCDR)**.

Cette procédure vise à garantir la cohérence des projets avec les ambitions du territoire.

Elle permet à la collectivité de retenir des projets qui répondent à plusieurs objectifs :

- **Le développement économique local**, en lien avec les ressources, les besoins et les acteurs du territoire,
- **La création d'emplois durables**, critère prioritaire pour la collectivité,
- **L'engagement environnemental**, à travers la maîtrise des impacts, la gestion durable des ressources et la qualité des constructions,
- **L'intégration architecturale et paysagère**, pour préserver le cadre naturel privilégié du site.



**Une vocation tournée vers l'économie productive en lien avec l'industrie de pleine nature serait un plus.**

La ZAE des Pierrailles est destinée à accueillir des **activités de production et de services**, en lien avec les dynamiques économiques du territoire. Elle est **particulièrement adaptée aux TPE et PME** souhaitant développer une activité à impact local, à potentiel de création d'emplois, et soucieuses de leur intégration paysagère et environnementale dans la limite des capacités techniques du site :

- **Puissance électrique limitée à 96 kW,**
- **Voierie adaptée pour des véhicules de moins de 26 tonnes.**

L'accueil d'activités industrielles lourdes ou fortement énergivores n'est pas envisageable.

Les candidatures seront examinées au fil de l'eau, en fonction des disponibilités foncières.

# Modalités de l'appel à candidatures

- **Lancement** : Novembre 2025
- **Durée** : Appel à candidatures en continu jusqu'à attribution des lots
- **Modalité de mise à disposition des terrains** : bail constitutif de droits réels (BCDR).
- **Lots disponibles** : 4 lots de 730 m<sup>2</sup> à 1 500 m<sup>2</sup>
- **Dossier à transmettre à** : [economie@cc-sources-lac-annecy.com](mailto:economie@cc-sources-lac-annecy.com)

## Dépôt de candidature

Les candidatures se feront obligatoirement par le dépôt d'un dossier de candidature.

Les dossiers de candidature devront parvenir à la Communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy par mail avec accusé de réception à [economie@cc-sources-lac-annecy.com](mailto:economie@cc-sources-lac-annecy.com)

## Pièces obligatoires pour une candidature

- **Formulaire de demande** : [à compléter obligatoirement](https://www.cc-sources-lac-annecy.com/economie/zae-des-pierrailles) (informations sur votre structure, votre activité, votre projet, vos besoins, le budget, etc.). Ce formulaire est disponible dans le dossier de candidature téléchargeable en ligne : <https://www.cc-sources-lac-annecy.com/economie/zae-des-pierrailles>
- **Tout document utile à la compréhension de votre projet** (plaquette entreprise, esquisses..)

Les questions concernant cet appel à candidature sont à adresser à : [economie@cc-sources-lac-annecy.com](mailto:economie@cc-sources-lac-annecy.com)

## Processus de décision

L'attribution des terrains se fera par délibération du Conseil communautaire après avis de la Commission Développement Economique et du Bureau de la CCSLA.

La CCSLA se réserve le droit de discuter librement avec les candidats tout au long du processus de sélection, et sur quelque point que ce soit du présent Appel à Candidatures.

# Critères de sélection

Les critères de sélection seront les suivants :

- 1- Complétude du dossier de candidature** (critère éliminatoire)
- 2- Pertinence économique et locale du projet** : Nature de l'activité, cohérence du projet avec les dynamiques du territoire, stabilité de l'entreprise (ancienneté, santé économique.), contribution au tissu économique local (sous-traitance, partenariats, réseau, circuits courts...)
- 3- Impact en matière d'emploi** : Nombre d'emplois prévus à la création et à moyen terme
- 4 - Faisabilité et viabilité du projet** : montage financier crédible et clair, planification réaliste des travaux et de la mise en activité, solidité économique (éléments comptables et prévisionnels fiables)
- 5- Engagement environnemental et sobriété foncière** : optimisation de la surface bâtie, gestion durable des ressources et prise en compte des nuisances
- 6- Qualité architecturale et insertion paysagère** : respect des prescriptions, qualité du traitement des abords, effort de valorisation paysagère du site

# Publicité

Le présent Appel à Candidatures est publié sur le site internet de la Communauté de communes des Sources du lac d'Annecy.

Un relai de communication est également assuré par les réseaux sociaux.

# Annexes

1. Notice de présentation des **baux constitutifs de droits réels (BCDR)**
2. Le permis d'aménager de la ZAE et son règlement
3. Le guide pratique des entreprises des Sources du lac d'Annecy

# Contact & informations

Le service Développement Économique de la CCSLA vous accompagne dans votre démarche de candidature. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à le contacter :

**Adresse** : Espace La Clé, 281 route de Thônes, 74210 Faverges-Seythenex

**Mail** : [économie@cc-sources-lac-annecy.com](mailto:économie@cc-sources-lac-annecy.com) - **Téléphone** : 04 50 44 52 18